Le foyer d’Alfortville communique

Un foyer d'hébergement est un lieu où se reproduit la culture d'origine. Doit-il pour autant rester fermé sur lui-même ou bien s'ouvrir et communiquer avec son environnement ? Les résidents réalisent que leur mission de développement villageois passe aussi par la reconnaissance et l'intégration de leur foyer dans l'espace urbain d'Alfortville

Les actions menées depuis 91 par la Commission de la Vie Associative, composée d'une douzaine de membres, eux-mêmes dirigeants ou faisant partie d'une "association villageoise" et de membres du Comité des délégués du foyer, ont été, avec le soutien des Sages, à l'origine des transformations de la vie dans le foyer. Ces actions ont donné à la communauté malienne un nouveau dynamisme et ont permis d'améliorer l'image un peu ternie du foyer dans la ville.

Par ces initiatives, nous avons favorisé une attitude plus positive de nos frères à l'égard de leur situation, en mettant sur pied une structure leur permettant d'élaborer un nouveau réseau d'entraide, de confronter leurs idées et expériences des projets de développement et, en conséquence, de pouvoir concevoir des projets avec plus d'efficacité. Par ailleurs, nous avons aidé à la création d'autres groupes associatifs villageois.

En mettant en rapport des groupes avec les différentes formes d'entraide existant en France, nous avons incité les résidents et les associations villageoises à réfléchir sur leur rapport à la société d'accueil et nous avons demandé aussi aux associations locales, services sociaux municipaux et police d'Alfortville de se repositionner vis à vis de la communauté malienne.

Ce projet mérite une continuité et un approfondissement des actions menées depuis plus de deux ans perdes bénévoles qui ont sensibilisé à ces idées l'ensemble du foyer.

Les principaux objectifs sont de faire connaître la vie quotidienne des maliens d'Alfortville et de diffuser les réalisations des associations villageoises et des autres regroupements communautaires traditionnels. Faire que des échanges aient lieu autour des projets de développement au Mali et d'intégration en France.

Il semble que beaucoup de nos partenaires français croient que la participation des migrants au développement des villages d'origine est un fait récent. En réalité, cela a commencé avec l'immigration. Le seul fait nouveau : les regroupements traditionnels ont été récemment légalisés (loi 1901) et sont donc davantage connus à l'extérieur.

L'IMMIGRATION DES SON INKE (195892)

Le début de l'immigration de la zone sahélienne se situe entre 1958 et 59, juste avant l'indépendance et répondait à une demande de main d'oeuvre de la France. Les raisons qui nous ont poussés à venir sont des raisons économiques.

Dès 68, la situation a changé : l'immigré, qui travaillait pour faire des économies et se réinstaller au pays est devenu le principal soutien alimentaire de toute une famille.

A partir de 74, l'idée est venue que les immigrés de chaque village commencent à créer des regroupements communautaires villageois ayant pour objectifs de répondre aux besoins du village

Agents de développement au Mali, souvent à partir de maigres ressources et, dans d'autres cas, avec l'aide de certaines ONG et de municipalités, les immigrés ont ainsi construit des écoles, des dispensaires et des pharmacies, ils ont financé des coopératives de consommation, ils ont valorisé des terres de cultures par les barrages, l'irrigation, ils ont également multiplié les points d'eau potable par la création de puits et l'installation de pompes manuelles et mécaniques.

Toutes ces petites réalisations contribuent à élever le niveau de vie des populations, tandis que l'immigré qui réside en France perd ses droits en matière de séjour, de protection sociale, en cas d'absence prolongée du territoire français. Il perd aussi son travail et, malheureusement, aucune législation n'a été mise en place pour sa protection.

Pour ces actions, pouvons-nous être reconnus économiquement et socialement comme acteurs et agents de développement, des agents économiquement et socialement indispensables à l'amélioration des conditions de vie de nos communautés ? Il semble urgent de pouvoir sortir de l'impasse et d'utiliser toutes les ressources disponibles au sein de la communauté malienne pour rendre à cette dernière son autonomie.

Nous avons donc besoin de partenaires prêts à discuter avec nous sans essayer de nous imposer des idées toutes faites, bref à ne pas nous considérer comme de grands enfants qu'il faut assister.

## LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES REGIES PAR LA LOI 1901

Une association villageoise est le regroupement des ressortissants d'un même village ou du regroupement d'un village et ses hameaux, des cultures transmises depuis les origines.

En fait, cette forme associative est compatible avec nos traditions car elle a toujours existé dans le passé avec nos anciens. En dehors des chefs traditionnels, un groupe est choisi et élu pour gérer la destinée de la communauté. Ce groupe est celui des Sages.

Les associations villageoises ont commencé à se créer aux environ de 7980. Elles avaient pour but de promouvoir le développement villageois. Une grande partie des responsabilités ont été déléguées aux jeunes, car ils sont plus instruits scolairement que les anciens. Les jeunes peuvent mieux prendre en charge le fonctionnement de l'association et, par exemple, laisser des traces écrites des dépenses effectuées.

Le rôle des Sages n'est pas pour autant négligeable, car rien ne se fait sans leur approbation (au niveau de l'association en France et au village d'origine). Le chef de village demande toujours l'avis des Sages pour toute décision engageant l'avenir du village.

L'approfondissement de l'expérience des maliens d'Alfortville rend nécessaire la consolidation de tous ces projets en matière de développement des villages d'origine. Pour réussir l'intégration il faut qu'il y ait poursuite du développement villageois. Il est nécessaire que nous sachions nos familles à l'abri de certaines intempéries et cela est faisable, parfois, avec peu de moyens.

## CREATION D'UNE "COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE"

En 1991, les résidents du foyer SOUNDIATA d'Alfortville et le directeur du foyer se sont réunis autour d'une table pour créer une Commission de la vie associative. Que veut dire "Commission de la vie associative" ? C'est mettre les associations villageoises en rapport les unes avec les autres, car chacune de ces associations travaillaient à part, elles ne se consultaient pas.

Il n'y avait pas de dialogue entre elles. Grâce à cette commission, 1 es associations se sont, aujourd'hui, regroupées et se réunissent toutes les deux ou trois semaines pour exposer les idées de développement de leurs villages d'origine et pour discuter des problèmes d'intégration en France. Le résultat est que la sensibilisation a été efficace et qu'à l'intérieur du foyer, d'autres groupes et commisions ont vu le jour: commission de sécurité, troupe de musique, commission santé, équipe de football, groupe d'alphabétisation, atelier écriture...

## LE "FOYER-VILLAGE"

Le foyer représente pour nous, tout d'abord, un lieu de regroupement. C'est aussi la poste ; c'est par cette maison collective qu'on peut avoir des nouvelles du pays et des villages, c'est un lieu de communication, le tissu central qui relie les immigrés. La vie du foyer, c'est l'assurance de notre identité et la garantie individuelle pour chacun (nos cotisations collectives couvrent les nécessiteux qui sont parmi nous).

Cette vie communautaire fait partie de nos traditions soninkés. L'expérience nous montre que depuis le temps de la culture du coton et de l'arachide au Sénégal, elle a été leur ligne de conduite. Une fois que l'immigration est arrivée en France, nous avons continué le même système.

Le foyer d'Alfortville est situé d'abord au 21 quai d'Alfortville. Le 23 mars 1971, les nouveaux locaux deviennent foyer Soundiata d'Alfortville au 4 rue des Alouettes. Avec l'arrivée de la nouvelle génération, des rapports se sont tissés entre la commune et le foyer. Nous participions aux manifestations culturelles et réciproquement, la commune participait à nos activités.

Mais depuis plus d'une dizaine d'années le foyer, que nous estimons partie intégrante de la commune, s'était isolé et renfermé sur lui-même, au moment où nous avions besoin de partenaires pour les multiples activités que nous menions au sein de notre communauté. Voilà pourquoi le foyer a pris l'initiative de renouer avec la commune.

## JOURNEES ORGANISEES PAR LA COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour communiquer avec l'extérieur, les résidents du foyer ont organisé des manifestations avec la collaboration d'ONG, d'associations et de travailleurs sociaux de la commune.

La première journée a eu lieu le 4 juillet92, la deuxième le 17 octobre 92, grâce à l'action de la C.V.A. Cela a permis de mieux faire connaître la vie sociale et culturelle des résidents et leurs activités de développement pour leurs villages d'origine.

Ces "opérations portes ouvertes" ont permis de rompre avec de longues années d'isolement, si bien que les résidents ont demandé que ces manifestations se renouvellent plus souvent.

FOYER, LIEU D'ECHANGES ET DE RENCONTRES

Le foyer, n'est pas seulement un dortoir, c'est aussi le lieu des rencontres de tous (artisans traditionnels, cordonniers, bijoutiers, tisserands, tailleurs, griots). C'est aussi le point de départ de tous les projets de développement villageois et le siège de nos associations. Enfin, le foyer est un lieu où le dialogue est possible avec nos familles, où nos enfants retrouvent leurs racines culturelles.

LE FOYER CREE UN ATELIER D'ECRITURE

Notre objectif : retrouver la mémoire de nos villages, comprendre le sens de ce que nous faisons ici (particulièrement notre rôle d'agents de développement et d'intermédiaires entre ici et là-bas) et nous voulons le faire savoir en dehors de notre communauté.

C'est pour cette raison que nous voulons écrire nos projets en français. L'atelier d'écriture a été crée et démarre au foyer dans ce but. Il fonctionne de la façon suivante : nos conversations sont enregistrées et, petit à petit, nos souvenirs, nos expériences et ce que nous pensons aujourd'hui trouvent une expression dans la langue française.

Pourquoi tenons-nous à faire savoir que le foyer est le centre de tous ces projets, le siège de toutes ces associations ? Pour montrer malgré ce qu'on peut dire dans la presse qu'il n'y a pas au foyer que des côtés négatifs.

L'opinion en France doit être sensibilisée aux projets de développement initiés par les immigrés. Ces derniers doivent être reconnus comme agents de développement dans leurs villages et comme acteurs et partenaires ici, car sans développement là-bas, il n'y a pas d'intégration possible ici.

Commission de la Vie Associative et Atelier d'écriture